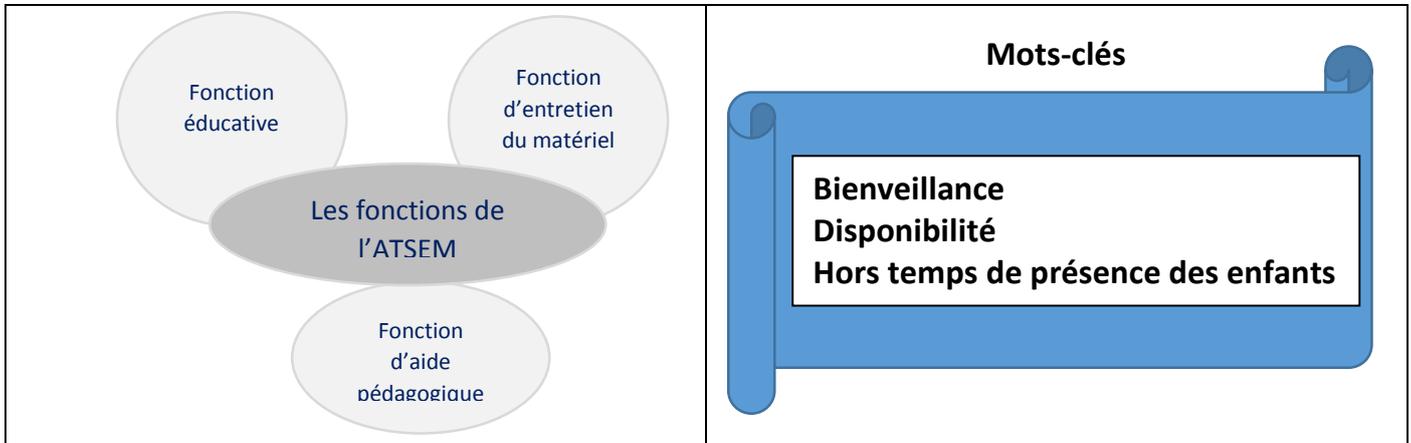


FICHE OUTIL : Communication PE /ATSEM

Réflexion menée en animation pédagogique (14.06.2017- Les Ardillats) complétée après lecture de l'ouvrage *ATSEM-enseignant : travailler ensemble, le partenariat ville-école en question* Thierry Vasse CRDP Pays de la Loire 2008

« Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative»

Décret n°92-850 du 28 août 1992 (version en vigueur au 13/06/17)



Etat des lieux des pratiques

QUI ? (PE, ATSEM)	PE voire PE à temps partiel de la classe, PE remplaçant, contractuel, ensemble des PE de l'école, ATSEM, ATSEM remplaçante, directeur de l'école
QUAND ? (moment, fréquence...)	Recherchée en permanence Au coup par coup Au dernier moment Un peu avant l'heure d'ouverture Lors de moment de faible fréquentation
QUOI ? (sujets abordés...)	« <u>micro-réglages</u> » en lien avec la préparation matérielle, l'ajustement, la gestion d'un groupe, la complexification d'une consigne, le prolongement d'un atelier... <u>Partage d'informations</u> : EABEP (élève à besoins éducatifs particuliers), PAI (Projet d'accueil individualisé mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies), nécessite un aménagement (suivi d'un traitement médical ou protocole en cas d'urgence))... <u>Réflexion</u> sur les enjeux majeurs de l'école, un sujet spécifique (développer les compétences langagières des élèves, développer un parler professionnel...) Partage des ressentis, des visions sur les objectifs, les enfants
COMMENT ?	Communication étroite en toute confiance Sur sollicitation du PE, sur sollicitation de l'ATSEM Dans des espaces de parole identifiés Par voie orale, écrite
OU ?	Dans la classe Hors la classe
POURQUOI ?	<u>Recherche de cohérence</u> : assurer ensemble l'accueil de jeunes enfants, garantir le meilleur accueil possible <u>Espaces d'actions partagés</u> : nécessité de cohabiter, de s'organiser ensemble, d'échanger, de partager, de mutualiser, de réguler, de réajuster, de construire des réponses, de donner son avis dans le champ de compétence qui lui est propre, de valoriser des compétences <u>Rôle fondamental de l'ATSEM dans le développement de l'enfant</u> : nécessité de s'informer mutuellement, de croiser les regards <u>Se comprendre</u> : s'autoriser à s'exprimer, se reconnaître, se respecter, accorder sa confiance, être en sécurité, travailler en harmonie

La collaboration

	Du PE envers l'ATSEM	De l'ATSEM	Du PE et de l'ATSEM
Attentes et besoins	-Transmettre fidèlement la « parole » du PE aux élèves -S'accorder sur qui dit quoi Discrétion	-Demande d'explicitations claires sur les objectifs et attendus -En attente d'informations quotidiennes	Compréhension Bienveillance Sérénité
Tâches précises	-A l'initiative de la communication : explicite les ateliers... -Recherche les temps les plus favorables	-Communication d'informations -S'autorise à s'exprimer	
Difficultés éventuelles	-Difficultés de mise en œuvre de la communication -Considération de l'ATSEM comme une simple exécutante -Regard d'un autre adulte sur ses pratiques professionnelles	Autorité du PE Manque de concertation Place dans la communication	-Trouver le temps : manque d'espace de parole, pas de temps institutionnels, horaires non compatibles... -Employeurs différents -Approches personnelles plus que professionnelles : personnalités différentes, différence des approches, réticences à changer ses habitudes, divergence des représentations, procès réciproques, agacement, critique, manque de considération, rivalités...
Préconisations, pistes à partager	-Anticiper des temps de concertation : identifier les temps envisageables hors temps de présence des enfants, clarifier les moyens d'assurer la continuité -Instaurer des temps de concertation réguliers -Impulser la création d'outils de communication -Inciter les échanges sur la fonction d'aide pédagogique -Associer l'ATSEM à la réunion de classe, à certains conseils -Instaurer un Conseil des ATSEM -Solliciter l'équipe de circonscription pour des actions de formation (accompagnement spécifique, commission de travail ou thématique type enfants – de 3 ans, le vivre ensemble, les compétences langagières, l'aménagement des espaces), médiation	-Sollicitation de l'employeur : participation possible sur invitation du directeur et accord de l'employeur à tout type de réunion pouvant concerner l'ATSEM (conseil de maitres, d'école, rédaction PAI dans la mesure où les sujets abordés concernent les missions et rôles de l'ATSEM)	-Anticiper les modalités d'échange : provoquer les rencontres, solliciter des temps communs de concertation institutionnels sur les temps de service respectifs (journée de pré-rentrée, emploi du temps journalier, hebdomadaire...) -Créer des outils pour faciliter la communication : plan de travail partagé, outils construits en commun...

OUTIL D'ANALYSE pour le binôme
COMMUNICATION PE /ATSEM

	Points d'appui	Points à améliorer
Ce que nous faisons actuellement		
Action(s) à engager		